BIENVENUE

DÉPARTEMENT DE MÉDECINE GÉNÉRALE

Livret d'accueil
D.E.S Médecine Générale

Promotion 2025

université PARIS-SACLAY
FACULTÉ DE MÉDECINE

CRÉDIT : FACULTÉ DE MÉDECINE PARIS SACLAY

Livret d'Accueil D.E.S. Médecine Générale

LES ÉCHANGES ENTRE LE DÉPARTEMENT ET LES INTERNES INSCRITS DANS LE D.E.S S'EFFECTUENT UNIQUEMENT PAR COURRIEL.

IL EST NÉCESSAIRE QUE VOUS INFORMIEZ LA SCOLARITÉ DE LA FACULTÉ ET NOTRE SECRÉTARIAT DE TOUT CHANGEMENT DE VOS ADRESSES MAIL, PERSONNELLE, OU TÉLÉPHONIQUE.

PRÉAMBULE

Bonjour,

Ce livret a été conçu pour vous donner les principales informations nécessaires au bon déroulement de votre Diplôme d'Études Spécialisées (DES) de Médecine Générale (MG), au sein de notre département.

L'objectif du DES Médecine Générale est de vous permettre de devenir des professionnels aptes à remplir les missions des soins primaires définies dans la loi HPST (hôpital, patients, santé, territoires). Au cours de votre cursus, il vous faudra donc acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de la spécialité de médecine générale. Ces compétences ont été décrites dans un référentiel métier issu d'une collaboration entre les enseignants de médecine générale et la Mission "Évaluation des compétences professionnelles des métiers de la santé" du Ministère de la Santé.

Durant votre DES et dans la suite de votre vie professionnelle, vous devrez être acteur de votre formation. Des enseignements vous seront proposés par le département, vous pourrez également vous former seul ou en mobilisant d'autres ressources.

Tout au long de votre cursus, vous devrez constituer un dossier de DES. Dans ce dossier de DES, vous colligerez l'ensemble des éléments pouvant attester de votre parcours de formation et de vos progrès. A divers moments de votre cursus et notamment à la fin de la phase socle puis à la fin de votre DES, ce dossier de DES sera le support de l'évaluation de l'acquisition des compétences requises à exercer la discipline.

La création de la quatrième année de médecine générale est un tournant majeur dans le D.E.S de Médecine Générale. Ces nouveautés s'imposent à tous et sachez que nous vous accompagnerons au mieux dans votre parcours.

Nous vous souhaitons la bienvenue au Département et un parcours enrichissant à nos côtés,

L'équipe enseignante

PRÉAMBULE 3
Glossaire 6
Présentation du département de médecine générale 8
Membres du Département de médecine générale (DMG) 8
Liste des Maîtres de Stage des Universités du Département 10
I. Généralités à propos du DES de médecine générale 11
II. Les Stages 12
Phase socle 12
Phase d'approfondissement 12
Phase de consolidation 12
Choix de stage 14
Temps de travail 15
Conditions de validation des stages 15
En cas d'arrêt maladie 15
III. Les Enseignements 16
Temps dévolu à la formation 16
Présentation de l'enseignement facultaire 16
IV. Le Tutorat 20
Les missions de votre tutrice/tuteur 20
Les rencontres tutorielles 21
Les objectifs du tutorat 21
V. La Cellule Interface et Bien-être au travail 22
VI. Le Portfolio et travaux d'écritures 24
Les travaux d'écritures 24

Livret d'Accueil D.E.S. Médecine Générale

VII. La Thèse d'exercice 26
Rédaction et soumission de la Fiche Thèse 27
Soutenance de thèse 28
Art et Médecine 29
VIII. Les validations et prérequis 30
1. Validation de la Phase Socle 30
2. Option de repasser l'ECN 31
3. Validation de la Phase d'Approfondissement 32
4. Validation de la Phase de Consolidation et D.E.S 33
Prérequis à la validation du DES 33
Avant le jury 33
VIII. Conclusion 34
IX. Annexe 1 : Règles d'ancienneté pour le choix de stage 35

Livret d'Accueil D.E.S Médecine Générale

Glossaire

Compétences
C'est un savoir agir complexe, en lien avec le contexte d'apprentissage ou d'exercice, qui intègre plusieurs types de ressources et qui permet, à travers une famille de situations, non seulement l'identification de problèmes, mais également leur résolution par une action efficace et adaptée à un moment donné (définition du Collège National des Généralistes Enseignants).

Enseignement dirigé
Les enseignements dirigés correspondent à l'enseignement proposé par le département de médecine générale tout au long de l'année. Ces séances vous sont proposées indépendamment du stage que vous réalisez. Certains d'entre elles sont obligatoires.

Familles de situations
Les familles de situations correspondent à des situations de soins prévalentes en médecine générale. Elles sont considérées comme représentatives de la spécialité, mais ne prétendent pas à l'exhaustivité. Elles permettent de travailler les compétences.

Groupe d'échange de pratique (GEP) niveau 1 et 2
Il s'agit de groupes de travail composés d'internes et d'un enseignant du département. L'objectif est d'initier les participants à l'analyse réflexive de leurs pratiques, de dégager les problématiques rencontrées au cours de leurs consultations, de confronter leurs pratiques à celles de leurs pairs et aux données de la science.

Atelier de Résolution de Problème (ARP)
Il s'agit de groupes de travail composés d'internes en stage ambulatoire de niveau 1 et d'un enseignant du département. L'objectif est de faire dégager par le groupe des problématiques concernant des situations prévalentes en médecine générale puis de les résoudre. Trois thèmes sont abordés durant ces séances : les maladies cardiovasculaires, la santé mentale et l'asthme/BPCO, à raison de 2 séances par thème. Ces séances sont organisées en 2 étapes :
- La première séance a pour objectif de définir des problématiques
- La deuxième, à distance et après recherche bibliographique, de les résoudre sous forme de présentation.

Groupe d'initiation à la relation thérapeutique (IRT)
Il s'agit de groupes de travail composés d'internes durant leur stage ambulatoire de niveau 1 et d'un binôme enseignant formé à la méthode Balint. L'objectif est de développer les compétences relationnelles et communicationnelles au service du soin. Le travail est axé sur l'analyse d'un cas à partir de la problématique relationnelle, émotionnelle, éthique et communicationnelle qu'il a suscité.

Groupe de tutorat
Il s'agit de groupes de travail composés d'un tuteur et de ses tutorés. Ces groupes se réunissent tout au long du DES avec pour objectif 6 rencontre sur les 2 premières phases de votre D.E.S. L'objectif est de résoudre, en groupe, et par les internes, les difficultés rencontrées pendant l'exercice professionnel en favorisant l'autonomie dans l'apprentissage, la capacité à travailler en équipe et la capacité à résoudre des problèmes complexes de la vie professionnelle. Ces groupes ont également pour objectif de favoriser un compagnonnage entre tous les membres du groupe.

Maître de stage des Universités (MSU)
Le maître de stage des universités est le médecin qui vous accueille et vous encadre au cours des stages ambulatoires. Dans notre département, il s'agit exclusivement de médecins généralistes. Il est en lien direct avec votre activité clinique durant votre stage ambulatoire. Il vous aide à repérer les situations cliniques susceptibles de vous faire progresser et facilite votre apprentissage. Il vous accompagne dans votre travail d'élaboration de traces d'apprentissages et valide votre journal de bord.

Supervision directe
La supervision directe consiste en un retour pédagogique sur une consultation que vous avez menée en présence de votre MSU. Ce dernier vous permet de prendre conscience des éléments pertinents de votre prise en charge et de ceux qui sont à améliorer. Il définit éventuellement avec vous les recherches complémentaires éventuellement nécessaires.

Supervision indirecte
La supervision indirecte est le travail effectué avec votre MSU au décours d'une ou plusieurs consultations que vous avez menées seul. Il s'agit d'un travail pédagogique sur le contenu de la consultation et les décisions prises. Comme la supervision directe, elle peut déboucher sur la production de traces d'apprentissages.

Livret d'Accueil D.E.S. Médecine Générale

Port folio

Le portfolio est le recueil des travaux que vous allez produire au cours de votre DES (traces d'apprentissages).

Il vous permet de suivre votre progression tout au long du cursus (validation des compétences, stages, enseignements facultaires ...). Il permet également à votre tuteur de suivre votre progression en vue de votre certification (compétences, familles de situations, heures d'enseignements ...).

Ainsi, il est utilisé comme support d'évaluation de vos compétences, notamment lors de la soutenance finale du DES de médecine générale.

Récit de situation complexe authentique (RSCA)

Le Récit de Situation Complexe Authentique consiste en un récit descriptif et analytique d'une situation clinique que vous avez vécue. Il comporte obligatoirement des données relevant de la description de la situation clinique, tenant compte du contexte et du vécu des protagonistes. Il se prolonge par une analyse critique de la situation, une description des réponses apportées aux problèmes rencontrés, et une synthèse des apprentissages effectués. Il s'agit d'une trace authentique qui peut se rapporter à une ou plusieurs famille(s) de situation.

Journal de bord (JDB)

Le Journal de bord (JDB) est une série de situations d'apprentissage brèves amenant à une problématisation précise. Il est élaboré chaque semestre sous la supervision de vos maîtres de stage ou du tuteur. À l'issue de chaque stage il doit contenir au minimum 10 situations cliniques.

Traces d'apprentissage

Au cours du DES de médecine générale, vous devez produire un certain nombre de travaux personnels qui reflète votre progression dans les différentes compétences indispensables à l'exercice de la médecine générale. Ces travaux de rédaction constituent des traces d'apprentissage qui viendront alimenter le portfolio. Il existe de nombreux types de traces d'apprentissage. Cette liberté de format, de support ou encore de contexte, vise à favoriser la diversité des modalités d'acquisition des compétences. Il est toutefois nécessaire que chacune de ces traces soit contextualisée (rapportée à une situation que vous avez vécue et que vous décrivez succinctement) et fasse apparaître suite à la réflexion menée les apprentissages effectués.

Tuteur

Le tuteur est un médecin généraliste enseignant appartenant ou rattaché au département de médecine générale qui vous guide et vous accompagne tout au long de votre cursus. Le tuteur évalue la réalité et la progression des apprentissages, notamment au travers des traces d'apprentissages colligées dans le portfolio. Il vous conseille dans vos choix de stages, votre avenir professionnel... Il est en interaction régulière avec vous, que ce soit à distance (échanges de courriels...), ou lors des séances de tutorat. Il est la personne référente en cas de difficultés (professionnelles ou personnelles), vous pouvez le contacter en cas de nécessité tout au long de votre cursus.

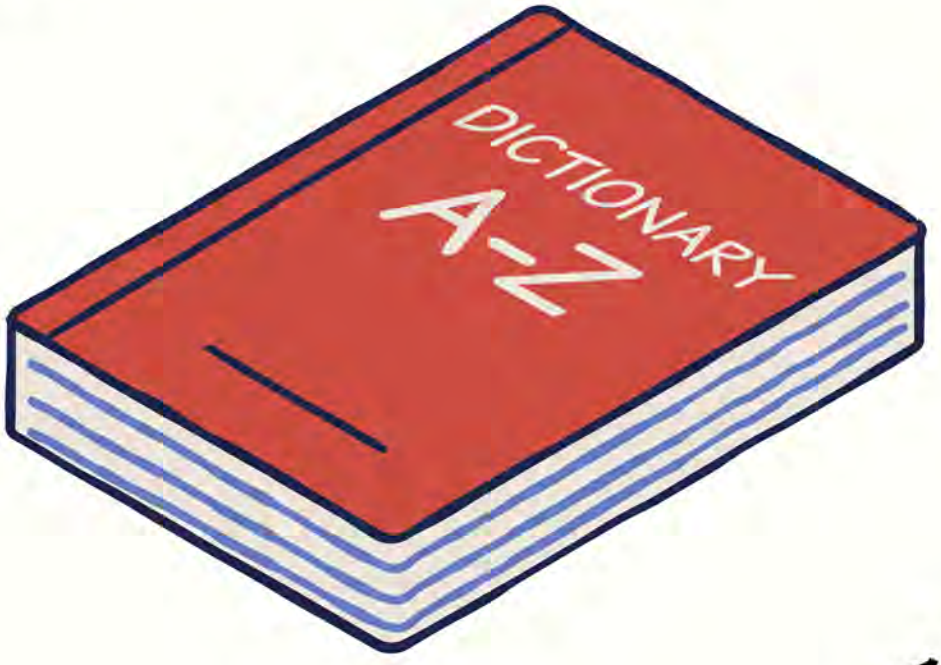

Année 2025

université PARIS-SACLAY

LE DÉPARTEMENT DE MÉDECINE GÉNÉRALE

Pr Laurent RIGAL
Directeur du département

Pr Frédérique NOËL
Directrice adjointe du département

Dr Sophie BUCHER
MCU

Pr Isabelle PENDOLA-LUCHEL
PA

Dr Raphaëlle DELPECH
MCU

Dr Sylvain PAQUET
PA

Dr Sylvain EMY
MCA

Dr Pascaline MOUREY
CCU

Dr Jeanne SASSENOU
CCU

Dr Marie ALAIS
CCU

Dr Colinne PATRICE
CCU

Dr Eric DEFLESSELLE
CCU

Dr Marianne GRANDIN
CCU

Dr Laura SORGIATI
CCU

Dr Pierre-Louis SOKHN
AUMG

Dr Vincent MICALLEF
AUMG

Dr Stéphanie PHAM
AUMG

Dr Yongping DING
AUMG

Dr Nicolas CHAPUIS
AUMG

Dr Louise THIRION
AUMG

Dr Lucie LEGROS - CE
Dr Chiara MAJ - CE
Dr Mathilde BAUMHAUER - CE

Pr Rissane OURABAH
Professeur émérite

Secrétariat :

Catherine MILLOT
01 49 59 67 27

Valérie Le JOLLEC
01 49 59 67 40

Adresse Mail

mg.medecine@universite-paris-saclay.fr

Perrine LORENTZ
Chargée de Mission au DMG

Organigramme du Département

Pr Laurent RIGAL
Directeur du Département

Les Stages

Pr Frédérique NOËL
Dr Raphaëlle DELPECH

Les Enseignements

Dr Sophie BUCHER

Le Tutorat

Dr Colinne PATRICE
Dr Jeanne SASSENOU
Dr Laura SORGIATI

Les Thèses

Dr Sylvain PAQUET

Validation au cours du D.E.S

Pr Frédérique NOËL
Dr Sophie BUCHER

Cellule Interface - aide aux internes en difficultés

Pr Isabelle PENDOLA-LUCHEL
Dr Marie ALAIS

AUMG : Assistant Universitaire de Médecine Générale
CCU : Chef de Clinique des Universités
CE : Chargé d'Enseignement
MCA : Maître de Conférences Associé
MCU-PA : Maître de Conférences des Universités - Praticien Ambulatoire
PA : Professeur Associé
PE : Professeur émérite
PU-PA : Professeur des Universités - Praticien Ambulatoire
PU-PH : Professeur des Universités - Praticien Hospitalier

NOS MAÎTRES DE STAGE UNIVERSITAIRES

Le département compte des médecins généralistes agréés Maîtres de Stage Universitaires (MSU) qui accueillent des externes et des internes.

Quels accueil et formation ?

Chaque maître de stage adhère à l'AGEPS et reçoit une formation spécialisé à l'encadrement de ses étudiants.

Satisfaction étudiants

Nombre de MSU

> 300

Quel type de stage ?

Chaque interne est supervisé que ce soit en supervision directe et indirecte au sein de son stage. Il progresse à son rythme avec un objectif défini au début du stage.

En cas de questions

mg.medecine@universite-paris-saclay.fr

université PARIS-SACLAY | FACULTÉ DE MÉDECINE

Année 2025

Généralités à propos du DES de médecine générale

Notre objectif pour la fin de votre cursus est que vous maitrisiez l'ensemble des compétences nécessaires à l'exercice de la médecine générale. Celles-ci s'acquièrent au travers d'un travail personnel, à la fois en stage et lors des enseignements facultaires.

Les **6 compétences génériques** à acquérir sont les suivantes :

1. Le premier recours, l'incertitude, les urgences
2. L'approche globale, la complexité, la prise en charge médico-psycho-sociale
3. L'éducation, le dépistage, la prévention, la santé individuelle et communautaire
4. La continuité des soins, le suivi et la coordination des soins
5. Les relations, la communication, l'approche centrée sur le patient
6. Le professionnalisme

Ces compétences seront notamment abordées lors de travaux sur les **familles de situations cliniques** les plus fréquentes en soins primaires :

1. Situations autour de patients souffrant de pathologies chroniques, poly-morbidité à forte prévalence
2. Situations liées à des problèmes aigus / programmés ou non / fréquents ou exemplaires
3. Situations liées à des problèmes aigus dans le cadre des urgences réelles ou ressenties
4. Situations autour de problèmes de santé concernant les spécificités du nourrisson, de l'enfant et de l'adolescent
5. Situations autour de la sexualité, de la génitalité et de la reproduction
6. Situations autour de problèmes liés à l'histoire personnelle, familiale et à la vie de couple
7. Situations de problèmes de santé et/ou de souffrance liés au travail
8. Situations dont les aspects légaux, règlementaires, déontologiques et juridiques sont au premier plan
9. Situations avec des patients perçus comme difficiles/exigeants
10. Situations où les problèmes sociaux ou les situations de précarité sont au premier plan
11. Situations avec des patients d'une autre culture.

Les Stages

La maquette du D.E.S de MG se divise en trois parties, la phase socle (première année), la phase d'approfondissement (deuxième et troisième années) et la phase de consolidation (quatrième année).
Chacune de ces phases comporte un stage ambulatoire obligatoire.

(cf Les validations et prérequis p29)

Phase Socle

Durant cette phase, vous devez réaliser un semestre chez le praticien, appelé stage ambulatoire de niveau 1 (SN1) et un semestre aux urgences adultes. La répartition s'effectue par demi-promotion et par semestre.

Phase d'Approfondissement

Cette phase dure deux années, au cours desquelles vous devez effectuer :

- Un stage en médecine adulte polyvalente (MAP)
- Un stage couplé santé de la femme et de l'enfant (SFE)
- Un stage libre
- Un stage ambulatoire niveau 2 (SN2).

La répartition s'effectue également par demi-promotion et par semestre.

Pour que votre formation soit complète et diversifiée, il est nécessaire d'effectuer les stages de niveau 1 et niveau 2 sur des lieux de stage différents. Le choix se fait grâce au site DIOSEL en amont de la réunion d'information sur le SN1 ou SN2. (Cf p14)

Phase de Consolidation

Cette phase dure un an au cours de laquelle l'étudiant exercice une pratique supervisée de manière indirecte.

Chaque stage doit être validé
sur le site du D.E.S par le référent du stage
avec l'étudiant.
(http://des-mg-idf.fr)

NB : L'organisation des stages de phase d'approfondissement et de consolidation est susceptible d'être modifiée en fonction de l'évolution des décrets.

D.E.S MÉDECINE GÉNÉRALE

MAQUETTE DE STAGE

http://des-mg-idf.fr

Phase Socle

Stage Ambulatoire - SN1

Stage en médecine de ville avec un maître de stage universitaire en supervision directe et indirecte

Stage Urgences

Stage hospitalier aux urgences

Phase Approfondissement

Stage Médecine Aiguë Polyvalente

Stage hospitalier en médecine conventionnelle adulte

Stage Santé de la Femme et de l'Enfant

Stage couplé avec une pratique autour de la gynécologie et de la pédiatrie effectué en milieu hospitalier ou ambulatoire

Stage Libre

Stage libre afin que l'interne puisse modeler sa formation de stage selon son projet personnel dans des stages agréés médecine générale

Stage Ambulatoire - SN2

Stage en médecine de ville en supervision indirecte avec comme principal objectif, l'accompagnement à l'autonomie complète de l'étudiant

Phase Consolidation

Stage Ambulatoire

Stage en médecine de ville en supervision indirecte avec comme principal objectif, l'insertion dans le milieu professionnel

Remplacement autorisé : Etre inscrit en troisième cycle de médecine générale et avoir effectué trois semestres de résidanat dont un chez un praticien généraliste agréé.

Articles Annexe 11-1 à Annexe 61-5 du CSP

Le CNGE considère qu'un étudiant ne peut être remplaçant qu'après avoir effectué son stage ambulatoire de SN2

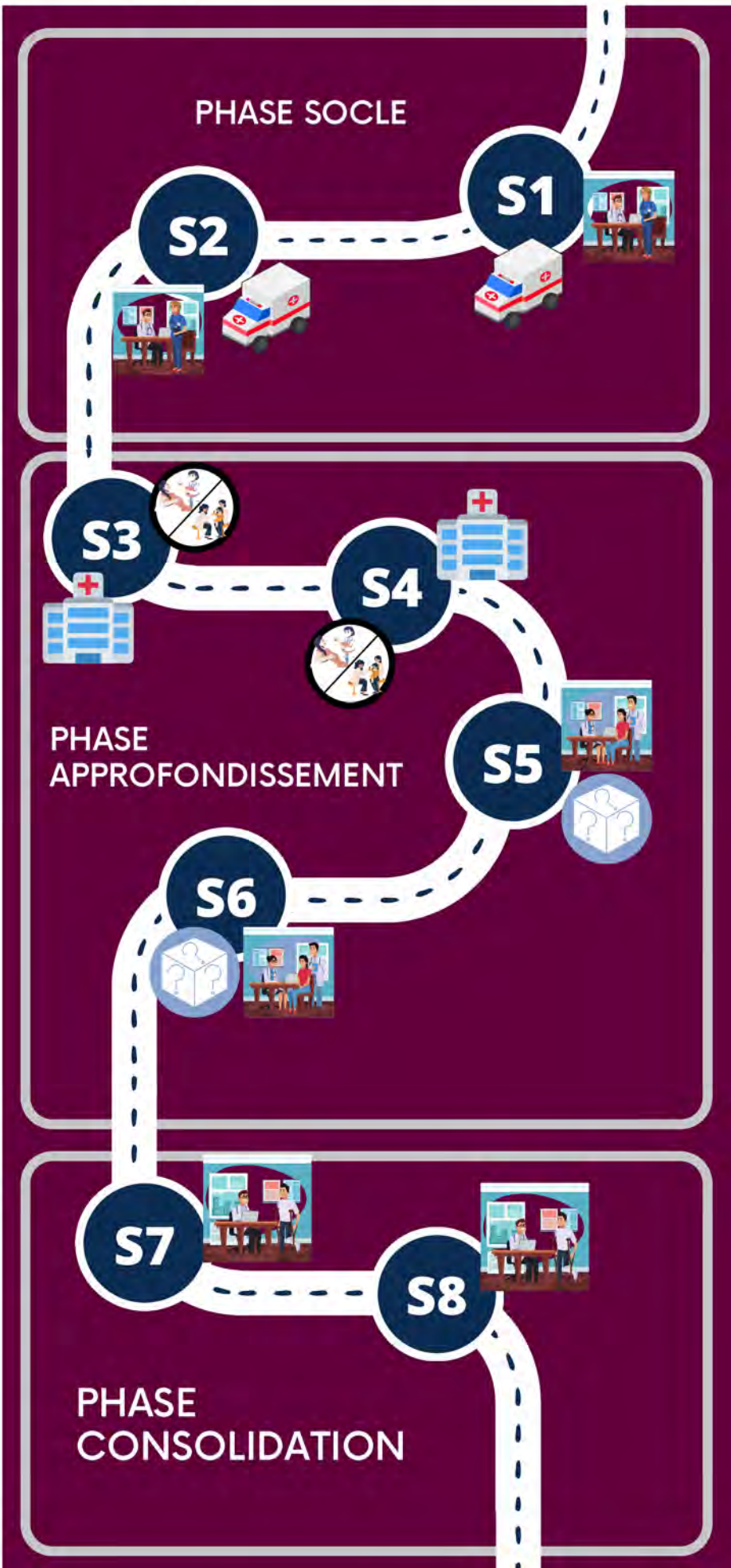

Choix de stage

Le choix de stage se fait par ancienneté (nombre de semestres validés) et par rang de classement à l'ED (Annexe 1 p35).

Il est organisé :
- par l'**ARS** pour les **stages hospitaliers** (dates communiquées par l'ARS sur son site)
- par le **DMG** pour les **stages ambulatoires** (les dates et modalités seront disponibles sur le site du DMG en temps utile et par mail)

Le département de médecine générale de Paris Saclay travaillent en coopération avec les autres départements d'Île-de-France au sein de la coordination inter régionale d'Ile-de-France dont le site est le **http://des-mg-idf.fr**. Sur ce site sont répertoriés l'ensemble des stages proposés, hospitaliers et ambulatoires. L'évaluation de vos stages s'effectue par ce support.

De ce fait (SN1, SN2, SF/E), aucun site ne devra rester vacant.

Il est possible que des stages d'autres facultés vous soient proposés. Les stages limitrophes de l'Ile de France sont optionnels.

La constitution des sites ambulatoires est complexe. Cela nécessite un investissement des médecins généralistes universitaires. Il n'est pas envisageable qu'ils ne soient pas choisis.

NB : Il n'est pas possible d'effectuer un stage ambulatoire en surnombre validant ou invalidant

Connexion à Diosel :

https://upsud.diosel.fr

Lors de votre inscription au sein du D.E.S de médecine générale à l'université Paris Saclay, vos identités sont communiqués auprès de Diosel afin que votre compte soit créé automatiquement.

Votre identifiant : Numéro Étudiant
Votre mot de passe : Envoyé par Diosel et modifiable

En cas de doute ; utilisez la procédure « Mot de passe oublié » et attendre 10 min pour recevoir un email de réinitialisation du mot de passe.

Attention, certains vont sur le Diosel d'une autre faculté
et sont étonnés de voir le message « Le compte n'existe pas » !)

Temps de travail

Le SRP IMG propose un modèle de feuille de calcul de temps de travail sur son site

Votre temps de travail est de 10 demi-journées dont 2 sont réservées à votre formation théorique, y compris le samedi matin. Ceci est opposable à vos maîtres de stage hospitaliers et ambulatoires.

Décret n° 2015-225 du 26 février 2015 relatif au temps de travail des internes

Conditions de validation des stages

- Proposition de validation du stage sur le site du DES de MG d'IDF par le chef de service ou par chacun de vos maîtres de stage des universités en votre présence.
- Évaluation par vous-même de votre lieu de stage sur le site du DES de MG d'IDF.
- Participation aux enseignements spécifiques des stages ambulatoires (niveau 1 et 2)
- Réalisation des travaux facultaires

La proposition de validation de stage faite par votre chef de service ou chacun de vos maîtres de stage des universités est soumise à l'avis du directeur du département de médecine générale, le Pr Laurent Rigal.

En cas d'arrêt maladie

L'arrêt de travail en cas de maladie est un droit du code du travail. Nous vous demandons d'informer à la fois vos responsables de stage et le secrétariat du département en cas d'arrêt de travail.

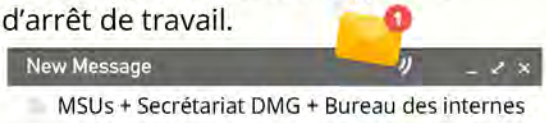

Remarques importantes

- La phase socle est validée uniquement si les stages de NV1 et urgences sont effectués.
- Les stages couplés santé de la femme et de l'enfant ainsi que le médecine polyvalente sont à effectuer durant la première année de la phase d'approfondissement.
- Les stages : stage ambulatoire de niveau 2 et stage libre sont à effectuer durant la deuxième année de la phase d'approfondissement.
- Les stages ambulatoires de niveau 3 sont à effectuer de préférence sur le même site, cependant l'étudiant peut bénéficier de 2 stages distincts selon plusieurs conditions.
- Le non-respect de la maquette entraine la non-validation de l'année concernée et décale d'autant la validation de la phase concernée.

Le type de stage (urgences adulte, santé de la femme et de l'enfant) est précisé sur le site du DES de MG d'Ile-de-France. **En cas de litige c'est le site qui fait foi**.
Allez systématiquement vérifier, ne vous fiez pas à l'intitulé du stage ni au nom de l'hôpital.

Pour pouvoir réaliser un stage "hors filière", dans les DOM TOM ou un inter CHU, une demande écrite au directeur du DMG doit être effectuée sous la forme d'une lettre de motivation précisant notamment l'avancement de votre DES de MG (état de votre maquette, avancement de votre portfolio et nombre d'heures d'enseignement réalisé).

Délai à respecter à retrouver sur le site : http://des-mg-idf.fr

Les Enseignements

Temps dévolu à la formation

Deux demi-journées par semaine sont consacrées à votre formation
- une demi-journée facultaire (consacrée aux enseignements à la Faculté)
- une demi-journée en autonomie (c'est-à-dire que vous pouvez utiliser ce temps à des travaux personnels comme vos traces d'apprentissage ou votre thèse).

Article R. 6153-2 du code de la santé publique

Présentation de l'enseignement facultaire

L'enseignement se divise en 4 enseignements dirigés :
- Enseignements dirigés obligatoires
- Enseignements dirigés durant les stages ambulatoires (obligatoires)
- Enseignements dirigés optionnels
- Enseignements autour de la thèse

Cours Obligatoires

Cours durant le stage ambulatoire

Cours optionnels

Cours autour de la thèse

Quels enseignements doivent être assuré au cours votre cursus ?

Enseignements dirigés obligatoires

Les séances d'enseignement se répartissent dans le cursus comme suit :

Durant la phase socle	L'arrêt de travail La recherche documentaire en médecine générale Les traces d'apprentissages – séminaire d'écriture Le parcours relation communication
Durant la phase d'approfondissement	Le parcours relation communication
Durant la phase de consolidation	A définir au fur et à mesure du cursus
Durant les stages ambulatoires	Enseignement dirigé rattaché aux stages ambulatoires SN1 et SN2 Enseignement à définir durant le SN3
Durant le parcours thèse	Séminaire Thèse au premier semestre d'internat

Enseignements dirigés optionnels

Un minimum de **15 ED optionnels** est demandé pour la validation de votre DES. Les enseignements autour de la thèse ne sont pas comptabilisés dans les 15 ED.

Formation extérieure

Pour compléter votre formation, il vous est demandé de faire au moins une formation extérieure à celle proposée par le Département de Médecine générale sur l'ensemble du cursus. Sont données à titre d'exemple : *enseignements mutualisés d'Ile de France, Journée de la médecine générale, Printemps de Bicêtre, participation congrès de médecine générale*. En cas de doute sur une formation extérieure validante, c'est la liste mise à jour sur le site du DES qui fait foi.

N'oubliez pas de conserver les certificats de présence afin de justifier de ces enseignements.

Les communications affichées ou orales et la publication d'article scientifiques peuvent être valorisées dans votre portfolio.

Validation des enseignements

= Cours Obligatoires + Cours Ambulatoires + ≥ 15 Cours Optionnels

Attention, certains enseignements sont susceptibles de changer ou d'évoluer au cours des 3 ans.
Tout changement en cours d'année vous sera notifié par mail.

université PARIS-SACLAY | FACULTÉ DE MÉDECINE

Année 2025

Liste des enseignements au sein du Département de Médecine Générale

Cours Obligatoires

TCEM1 : L'arrêt de travail
TCEM1 : La recherche documentaire en médecine générale
TCEM1 : Les traces d'apprentissages – séminaire d'écriture
TCEM1 : Séminaire Thèse

Parcours communication et relation thérapeutiques
TCEM1 : Séminaire d'introduction à la communication et relation thérapeutique
TCEM2 : Séminaire d'approfondissement à la communication et relation thérapeutique
TCEM3 : Groupes d'échanges sur la communication OU groupes d'inspiration Balint OU Cycle Art et Médecine

Les enseignements obligatoires de la 4ème année restent encore à définir

Cours optionnels

Accompagnement à la parentalité
Allaitement maternel
Actualités thérapeutiques
Addiction à l'alcool
ADO et Introduction de l'insuline en ambulatoire
Consultation du nouveau-né et du nourrisson
Conseils aux voyageurs
Contraception
Dépistages organisés et individuels
Dépression
Éléments de réponse aux questions polémiques des patients
Grande précarité
Grossesse
Inégalités de genres
Inégalités sociales de santé
Installation mode d'emploi
L'abord de la sexualité en Médecine Générale
Le Dossier médical
Maltraitances faites aux enfants
Pathologies aiguës de l'enfant
Remplacements : mode d'emploi
Soins palliatifs
Souffrance au travail
Spécificités de la consultation de l'adolescent
Suivi de l'enfant et développement psychomoteur
Sujet âgé en Médecine Générale
Tabac et cannabis
Troubles des apprentissages
Vaccinations

Cours durant le stage SN1

Présentation + Présentation Phase Socle
Groupe d'Échange de Pratique x9
Initiation Communication Relation Thérapeutique x4
Entretien motivationnel
ARP Risque cardio-vasculaire x2
ARP Santé mentale x2
ARP BPCO x2
Atelier Gynécologie
Atelier ORL
Atelier Rhumatologie
Atelier Pneumologie
Synthèse

Cours durant le stage SN2

Groupes d'Échange de Pratique

Cours autour de la thèse

Comment faire son questionnaire de thèse ?
Statistiques appliquées à la thèse de MG
Zotero
Recherche documentaire

Les enseignements ont lieu à la faculté.
(la salle est affichée sur le planning à gauche de l'ascenseur dans le hall de la faculté).

Les cours en visioconférence se sont développés sur la plateforme eCampus. Cependant, la modalité du cours en présentiel ou distanciel est laissé à la discrétion de l'enseignant.

université PARIS-SACLAY | FACULTÉ DE MÉDECINE

Année 2025

Le département de médecine générale appartient à l'Université Paris Saclay. Comme chaque université française, celle-ci offre aux étudiants des outils et accès numériques.

Le département de médecine générale utilise la plateforme de cours numérique de l'Université appelé **eCampus**.
Il est nécessaire d'activer son compte pour assister aux supports numériques, validations de cours et autre outils numériques...

Nous demandons à chaque étudiant d'utiliser son adresse universitaire et d'activer son compte lors de la première inscription.

Activer votre compte informatique ici :
https://www.universite-paris-saclay.fr/campus-life/services-numeriques

Adresse universitaire : prénom.nom@universite-paris-saclay.fr

L'activation du compte peut prendre 24h
(à anticiper en activant votre compte plusieurs heures avant le cours)

Votre inscription à la faculté, vous permet également de disposer des différents services proposés par l'Université

- **Adresse de courriel et messagerie**
- **Portail Paris-Saclay** — Impression centralisé, hébergement de site web, outils collaboratifs etc...
- **Wi-Fi** — Dans l'ensemble des instituts membres de la FER
- **Les ressources numériques de la bibliothèque** — Abonnement Revues, Recherche documentaire
- **Plateforme pédagogique ecampus**
- **Plateforme Microsoft Office 365** (DOC, PPT, XLS)

https://ecampus.paris-saclay.fr

université PARIS-SACLAY | FACULTÉ DE MÉDECINE

Année 2025

Le Tutorat

Un tuteur vous sera attribué au cours du premier semestre.

Les missions de votre tutrice / tuteur

Votre tuteur vous accompagne pendant toute la durée du DES, et vous aide à développer votre projet professionnel.
En fonction de vos besoins, le tuteur vous conseille en vous orientant vers le stage adéquat ou le bon interlocuteur et en vous proposant des méthodes d'apprentissage adaptées.
Le tuteur repère les besoins et les difficultés éventuelles que vous pourriez éprouver que ce soit au niveau des stages, de l'enseignement facultaire ou de votre avenir professionnel.
Il supervise votre cursus et vous aide dans la réalisation des travaux d'écritures.
Il valide vos travaux d'écriture chaque semestre :
- 1 Journal de Bord par semestre
- 1 RSCA au premier semestre des 3 premières années

Il participe :
1- Proposition de validation de chacune des étapes de votre cursus :
- À la fin la phase socle.
- À mi-parcours de la phase d'approfondissement : il repère les éventuelles difficultés
- À la fin de la phase d'approfondissement il participe à l'évaluation de votre parcours.

2- Proposition de validation de votre portfolio en fin d'internat pour qu'il puisse être présenté au jury de DES.

Concernant les travaux d'écritures, le tuteur les valide lorsqu'il estime que la rédaction et la réflexion sont abouties.

Rappel : Les travaux d'écritures doivent être rendus validés par votre tuteur **au plus tard le 15 mars et le 15 septembre de chaque semestre.**

Les rencontres tutorielles

Elles se déroulent durant les quatre années du DES de médecine générale, leur participation est obligatoire. Chaque groupe est animé par un tuteur et se réunit régulièrement tout au long du cursus.
Vous devrez avoir participé à **au moins 6 groupes de tutorat** sur l'ensemble de votre internat pour valider votre DES.
Les groupes de tutorat seront autant d'occasions pour travailler vos travaux semestriels, ou présenter des situations cliniques problématiques issues de votre pratique à vos co-internes pouvant faire l'objet d'une trace.

Les objectifs du tutorat

Ces objectifs s'appliquent aussi bien pour les travaux d'écriture que pour les rencontres tutorielles

- Favoriser l'autonomie dans l'apprentissage
- Développer des stratégies de recherche documentaire efficaces
- Améliorer la capacité à résoudre des problèmes complexes tirés d'expériences professionnelles
- Apprendre la démarche réflexive
- Apprendre à travailler en équipe efficacement
- Favoriser les transferts et l'intégration des connaissances
- Prendre conscience de « ce que je ne sais pas ».

Les contacts avec vos tuteurs auront donc lieu dans les situations suivantes :
- Lors des validations des traces d'apprentissage
- Lors des rencontres tutorielles
- Lors de la validation du port-folio

Exemples :

1/ Mon stage a un rythme très soutenu et j'ai beaucoup de gardes. Je n'arrive pas à trouver le temps pour écrire mes traces d'apprentissage. **J'informe mon tuteur de la situation rapidement.**
Cela lui donnera des clés de compréhension si je suis en retard dans le rendu des traces d'apprentissage. Cela donnera également l'opportunité de discuter avec lui sur la manière dont je m'organise. Il aura peut-être des propositions pour m'aider à organiser mon temps différemment.

2/ J'ai des relations compliquées avec certains médecins lors de mon stage. Je crains de ne pas avoir une bonne évaluation. **J'informe mon tuteur de la situation rapidement.**
Il pourra sûrement me conseiller et informer le département qui aura des clefs de compréhension si l'évaluation n'est effectivement pas favorable.

3/ J'ai des difficultés d'ordre personnel ou familial avec un retentissement sur mon parcours.
Je peux contacter mon tuteur ou les référents facultaires.

La Cellule Interface et Bien-être au travail

Votre parcours en tant que jeune professionnel de la santé peut être exigeant et stressant. Vous êtes amené à vous occuper de la santé d'autrui, il est tout aussi crucial de prendre soin de vous-même. Votre bien-être est une priorité pour nous.

Nous voulons vous rappeler que vous n'êtes pas seul dans cette aventure.

Le département est là pour vous soutenir à chaque étape de votre formation et de votre carrière. Nous sommes conscients que les défis auxquels vous êtes confrontés peuvent être pesants, et nous voulons vous rappeler qu'il y a toujours une porte ouverte pour discuter de vos préoccupations.

Nous avons mis en place une cellule spécifique d'aide. Vous pouvez vous tourner vers cette équipe à tout moment, que ce soit pour discuter de problèmes liés au travail notamment stage, à la formation ou même à des préoccupations personnelles. Cette cellule est conçue pour être un espace sûr où vous pouvez exprimer vos craintes, vos doutes ou vos besoins, sans jugement.

N'hésitez pas à nous contacter, nous pourrons vous aidez à trouver les ressources nécessaire pour avancer sereinement dans notre D.E.S.

Pr Isabelle PENDOLA-LUCHEL

isabelle.pendola-luchel@universite-paris-saclay.fr

Dr Marie ALAIS

marie.alais@universite-paris-saclay.fr

université PARIS-SACLAY | FACULTÉ DE MÉDECINE

Année 2025

Des outils à votre disposition en cas de difficultés

		Interlocuteurs
Pour tous les internes d'île de France		
SRP-IMG	SRP-IMG à votre écoute tout au long de l'année : 06.31.56.14.93 et par mail presidence@srp-img.com et/ou secretaire@srp-img.com	Internes du syndicat avec échanges confidentiels
SOS	Soutien psychologique mis en place par les internes de psychiatrie. sos@srp-img.com et sossihp@gmail.com	Internes de psychiatrie avec avis de séniors de psychiatrie possible
Conseil National de l'Ordre	Service d'entraide mis en place par le conseil de l'ordre Vous pouvez appeler le 0800 288 038 (numéro gratuit, 24h/24 et 7j/7)	Médecins séniors ou psychologues
MOTS	Association destinée à venir en aide aux médecins et aux soignants et dédiée avant tout à la prévention et à la prise en charge de l'épuisement professionnel.	https://www.association-mots.org
Pour les internes de Paris-Saclay		
PAMPS	Programme d'aide aux étudiants en Médecine de l'université Paris Saclay pamps@u-psaclay.fr ou 01.45.21.35.39	Référent : Pr Xavier MONNET
Nightline Saclay	Service d'écoute nocturne gratuit pour les étudiants de 21h à 2h30 https://nightline.fr/saclay ou 01.85.40.20.10	Écoute nocturne gratuite par des étudiants

Vos représentants étudiants — **Mail unique : representant.mg.kb@gmail.com**

Année 2024 :
Marie Dala ROME
Bertrand GONOD

Année 2023 :
Mohamed BEKHTI
Jeanne MARCADÉ
Ina BOSSE
Ulysse COMTE

Année 2022 :
Margot MARTINEZ
Adèle MINTZ
Manon CHARPENTIER

Les représentants ont pour rôle de transmettre les informations importantes aux promotions d'internes, de répondre aux différentes questions et d'orienter au mieux selon les besoins, d'aller aux quelques réunions avec le département pour porter la voix des autres internes. Ils sont à votre écoute et disponibles s'il y a besoin de faire la médiation avec le DMG.

En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter vos représentants étudiants via leur mail commun

Année 2025

Le Portfolio et travaux d'écritures

Un cours vous sera dispensé pour vous expliquer comment rédiger une trace et ce que doit comporter votre portfolio. Ce chapitre du livret, n'est donc pas exhaustif, il a pour objectif de vous en présenter les bases.

Le portfolio est une collection organisée et cumulative de vos travaux et de réflexions, qui renseigne sur les compétences que vous avez développées.
La supervision par votre tuteur est essentielle pour garantir la qualité de votre portfolio. Il se constitue au fur et à mesure du déroulement du DES et doit être présenté régulièrement au tuteur.

Les travaux d'écritures

Votre production écrite de travaux d'écritures à partir du travail réalisé est à la fois une méthode de formation et d'évaluation de l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice de la médecine générale.

Tout apprentissage écrit doit :

- Illustrer une situation caractéristique de la médecine générale
- Identifier une famille de situation
- Identifier et développer une compétence
- Présenter votre démarche réflexive

Un travail d'écriture comporte obligatoirement des données relevant de la description de la situation vécue (contexte), les réponses apportées aux problèmes rencontrés, la capacité à les rendre intelligibles et accessibles à soi-même comme aux autres (réflexivité), la pertinence des axes de recherche, l'analyse critique et une synthèse des apprentissages effectués.

Ces travaux doivent être évalués par le tuteur puis colligés dans le portfolio qui est le recueil de vos travaux organisés par compétences. Les familles de situation abordées devront être répertoriées.
Ils s'effectuent dans un cadre rigoureux qui reste ouvert à l'innovation dans le modèle choisi.

Types de travaux d'écriture :

- Les **R**écits de **S**ituations **C**omplexes et **A**uthentiques (RSCA)
- Le **J**ournal **D**e **B**ord (JDB)
- Autres **traces d'apprentissage simples** : (Elles doivent être contextualisées et présenter l'analyse critique)
  - Compte-rendu d'hospitalisation ou lettre de demande d'avis spécialisé rédigé et contextualisé à la médecine générale
  - Compte-rendu d'une réunion professionnelle, d'une séance de formation.
  - Résumé d'un article médical commenté et critiqué.
  - Résumé d'un ouvrage en lien avec la médecine, commenté et critiqué
  - Trace d'apprentissage de gestes techniques de MG
  - Synthèse écrite d'une formation médicale suivie en rapport avec l'exercice de la médecine générale, d'un congrès
  - Compte rendu de GEP
  - Publication, poster...

Chaque stage doit donner lieu obligatoirement à la réalisation d'un journal de bord minimum.
Un RSCA est demandé à chaque premier semestre d'année universitaire.

Le port folio est pris en compte lors de la validation de vos semestres et des différentes phases de votre DES.

Les **RSCA** : Récits de Situations Complexes et Authentiques se déclinent ainsi :
1. Récit
Il s'agit de la description du cas clinique avec les antécédents pertinents, l'histoire de la maladie et la prise en charge.
2. Analyse critique
Elle présente la démarche de réflexion : le questionnement sur l'expérience vécue, la détermination du besoin d'apprentissage et les ressources utilisées pour l'apprentissage.
3. Impact sur la pratique
Il s'agit de décrire l'apprentissage fait de cette expérience et ce qui peut être retenu pour la pratique future. Cela justifie la compétence acquise.
4. Conclusion
Le contenu d'un RSCA devra s'inscrire dans un format de **4 pages** maximum.

Les **Journaux de Bord** (JDB) illustrent vos échanges, vos recherches, et l'acquisition des compétences (Dix situations d'apprentissage minimum).

université PARIS-SACLAY | FACULTÉ DE MÉDECINE

Année 2025

La Thèse d'exercice

La thèse d'exercice est un travail de recherche faisant partie de la formation académique de tous les médecins.
À ce titre, elle constitue un des éléments nécessaires à la validation du DES de médecine générale.

Vous êtes libre de choisir le sujet de votre thèse. Cependant, votre travail devra nécessairement porter sur une thématique en lien avec la médecine générale. Si ce n'est pas le cas, vous devrez rédiger un mémoire de médecine générale en plus de votre thèse.

Pour vous aider à la réalisation de votre thèse, le département a mis en place divers enseignements permettant de vous accompagner et d'acquérir les compétences dont vous aurez besoin. Les réponses aux questions fréquentes sur la thèse sont disponibles sur le site internet ou sur eCampus.

Avec l'arrivée de la 4ème année d'internat de Médecine Générale, vous devez passer votre thèse avant la fin de votre 3ème année d'internat. Il vous est donc conseillé de débuter votre travail de thèse dès la 1ère année.

Par suite de l'arrêté du 3 août 2023 portant modification de la maquette de formation du diplôme d'études spécialisées de médecine générale. La dérogation de l'article 60 de l'arrêté du 12 avril 2017, ne s'applique plus. « Pour les spécialités dont la durée de formation est supérieure à trois ans, la thèse est soutenue avant la fin de la phase d'approfondissement. »

Arrêté du 12 Avril 2017 portant sur l'organisation du troisième cycle des études de médecine

Projet de thèse et accompagnement.

Pour vous aider à débuter, un séminaire de thèse OBLIGATOIRE aura lieu au premier semestre de votre internat.

Mardi 18 Novembre 2025

Lors de cette journée, vous aurez des cours autour de la thèse, des présentations de thèses soutenues, des présentations de projets de thèses...
Vous aurez ensuite un suivi régulier par un référent sous forme de séances en groupe.

Il est possible que dans certaines situations, notamment si vous rejoignez un projet de thèse pré-existant, vous deviez signer un contrat vous engageant à travailler régulièrement sur votre projet de thèse.

Votre fiche thèse devra être dans le portfolio pour la validation de votre phase socle.

La Fiche Thèse sera désormais obligatoire pour la validation de la phase socle

Rédaction et soumission de la Fiche Thèse

Lorsque vous aurez défini une question de recherche, développé une méthodologie ad hoc et trouvé un directeur de thèse, vous devrez renseigner la fiche de thèse (accessible sur le site du département ou eCampus).

Pour trouver un directeur de thèse, vous pouvez vous adresser notamment à vos maîtres de stage, à des médecins (tous médecin thésé peut être directeur de thèse, qu'il soit généraliste ou spécialiste, universitaire ou non) ou des chercheurs ayant un intérêt pour le domaine sur lequel vous voulez travailler.

NB : Tout travail de recherche débute par une revue de la littérature. Si vous vous orientez vers un travail de synthèse de la littérature, il doit contenir une analyse. Merci de prendre contact avec un membre du Département pour vous assurer qu'il n'y aura pas de refus.

L'objectif de la fiche de thèse est avant tout pédagogique et règlementaire. Il s'agit d'analyser la pertinence du sujet (qui doit être en lien avec la médecine générale), la méthodologie et la faisabilité de votre thèse avant de commencer le recueil de données et les analyses.

La fiche de thèse, validée par le directeur de thèse est à transmettre à la commission thèse via le secrétariat. Un rapporteur vous sera alors attribué en fonction du sujet et/ou de la méthode utilisée, il présentera votre fiche à une séance mensuelle d'évaluation de fiche de thèse.

A l'issue de cette séance, vous recevrez une évaluation de votre projet de thèse qui pourra être accepté avec ou sans des modifications ou refusé. Vous pourrez communiquer avec votre rapporteur à propos d'éventuelles remarques ou pistes d'améliorations suggérées.

Une fois désigné, votre rapporteur est le référent de votre projet de thèse en cas de questions ou de difficultés auxquelles votre directeur de thèse ne peut vous apporter de réponse.

Soutenance de thèse : formalités administratives auprès de la scolarité

Une fois votre manuscrit de thèse rédigé (50 pages maximum hors annexes), vous entrez dans la partie administrative de la thèse d'exercice qui est gérée au niveau de la scolarité de la Faculté de Médecine de Paris Saclay.

Étape 1 : Trouver un président de jury
Il doit être obligatoirement professeur titulaire des universités (PU). Il doit signer 2 exemplaires de vos titres et conclusions.

Étape 2 : Obtenir le permis d'imprimer
Une fois les 2 exemplaires des titres et conclusions signés par votre président de jury, vous devez les déposer avec un exemplaire non relié de votre manuscrit et un résumé en anglais et en français d'une page incluant les mots-clefs à la scolarité. Le Doyen attribue à un rapporteur la relecture de votre manuscrit dans le cadre de la commission universitaire des thèses d'exercice. C'est indispensable pour obtenir le permis d'imprimer.
Cette commission, instituée par le doyen, vérifie dans le détail le fond et la forme du manuscrit selon une grille. Elle est habilitée à demander toute modification du texte à son rédacteur et elle conseille le doyen sur la délivrance ou non du permis d'imprimer.
L'obtention de son avis nécessite un certain délai. Il faut prévoir un mois au minimum.

Attention, le dépôt du manuscrit de thèse n'est possible que du 5 septembre au 30 juin

Étape 3 : Constitution du jury
Votre jury doit être composé d'au moins quatre médecins, dont trois universitaires (PU, PA, PU émérite, MCU, MCA), sachant que le directeur de thèse peut faire partie de ces membres obligatoires. La constitution de votre jury est de votre ressort. Le choix de ses membres est laissé à votre appréciation. Il n'y a aucune obligation à ce que vous choisissiez des médecins généralistes.

NB : Si vous souhaitez soutenir en octobre, pensez à constituer votre jury précocement car les sollicitations sont très nombreuses à cette période.

Étape 4 : Avant votre soutenance
Une fois le jury constitué, la date fixée en accord avec votre jury, envoyez un exemplaire imprimé à chaque membre du jury et faites un mail de rappel quelques jours avant votre soutenance rappelant le lieu et l'heure.

université PARIS-SACLAY | FACULTÉ DE MÉDECINE

Année 2025

ART ET MÉDECINE

Développez vos compétences relationnelles

Travaillez sur l'empathie, l'éthique et la communication.

Un cycle de formation à la relation soignant soigné est organisé chaque année.
Cet atelier s'intéresse au regard que l'on porte sur nos patients et à celui qu'ils nous portent.
L'image d'art sert de support au ressenti émotionnel vécu dans une situation professionnelle.
La dimension relationnelle et contextuelle de l'acte de soin est au centre de cet atelier.
Le groupe échange, partage et associe.
L'historien de l'Art nous relie à l'humanité de l'artiste et à la complexité de l'œuvre offrant d'autres perspectives de compréhension pour la relation soignant soigné.

Le cycle est composé d'une visite inaugurale au musée et de 5 séances de 2 heures réparties sur 5 à 6 mois.
Ces séances sont animées par le Pr Pendola-Luchel Isabelle et Pauline Pons historienne de l'art.

Il entre dans le cadre de l'enseignement optionnel. Il est validé sur l'assiduité.
Aucune connaissance artistique n'est requise pour y participer

Le nombre de participants est limité, l'inscription se fait généralement début novembre après réception du mail d'inscription.

isabelle.pendola-luchel@universite-paris-saclay.fr

Les validations et prérequis

1. Validation de la Phase Socle

La phase socle doit être validée en 2 ans maximum. Il est possible que la phase socle se déroule en 3 ou 4 semestres si besoin.
Seuls les stages de NV1 et urgences sont validant.

Il vous est demandé au cours de cette première année :
- D'avoir travaillé **au minimum** les **4 familles de situations** suivantes :
1- Situations autour de patients souffrant de pathologies chroniques, poly-morbidité à forte prévalence
2- Situations liées à des problèmes aigus/ non programmés/fréquents/ exemplaires
3- Situations liées à des problèmes aigus/non programmés dans le cadre des urgences réelles ou ressenties
9- Situations avec des patients difficiles et/ou exigeants
10- Situations où les problèmes sociaux sont au premier plan

- D'avoir travaillé les **6 compétences**, en particulier les 3 suivantes :
- Premier recours, urgence,
- Relation, communication, approche centrée patient,
- Approche globale, complexité : cette compétence devra être plus développée chez les internes ayant pu bénéficier du stage ambulatoire de niveau 1 durant la phase socle.

Déroulé de l'entretien de validation :
Chaque étudiant est reçu en entretien par un jury constitué de 2 membres du département en vue de sa validation de phase socle.

Les modalités précises de la validation de la phase socle vous seront données lors d'une réunion d'information au cours du premier semestre d'internat.

PRESENCE OBLIGATOIRE
Dates prévues Fin Avril - Début Mai précisé par mail du secrétariat
répartition des étudiants précisées ultérieurement

La date prévue pour les jurys de validation de la phase socle est le 03 septembre 2026.

PRESENCE OBLIGATOIRE

Option de repasser l'EDN

La possibilité de repasser l'EDN, ECOS est possible.

Vous devez vous rapprocher du service de scolarité de votre faculté de 2nd cycle et prévenir le secrétariat du département de médecine générale de votre faculté de 3e cycle.

3. Validation de la Phase d'Approfondissement et de la phase de Consolidation et D.E.S

Les modalités définitives de validations des phases d'approfondissement et de consolidations ne sont pas arrêtées à ce jour.

- Validé tous les stages en respectant la maquette
- Validé tous les enseignements facultaires obligatoires et un minimum de 15 séances optionnelles (pour la validation de la phase d'approfondissement)
- Complété votre portfolio contenant les différentes travaux d'écritures colligées au cours du DES
- Soutenu votre thèse de médecine générale

Les membres du département de médecine générale sont à votre disposition pour compléter, expliquer et discuter vos projets.
N'hésitez à venir vers nous pour toute question.

Nous vous souhaitons de très belles années universitaires

Date pour les entretien

de validation de la phase socle

JEUDI 03 SEPTEMBRE 2026

PRÉSENCE OBLIGATOIRE

Annexe 1 : Règles d'ancienneté pour le choix de stage

- Comment classer les étudiants aux choix de stages ?
  - Extrait de l'arrêté du 12 avril 2017 - Article 44 : « Le choix s'effectue par ancienneté, pour un nombre entier de semestres » ; « A ancienneté égale, le choix s'effectue selon le rang de classement aux ECN »
- Qu'est-ce qui est pris en compte dans le calcul de l'ancienneté (en dehors des semestres validés) ?
  - Extrait du code de l'éducation : « Les stages non validés sont pris en compte dans le calcul de l'ancienneté lorsque le motif d'invalidation est lié à :
    - État de grossesse
    - Congé maternité, paternité, d'adoption, et d'accueil de l'enfant
    - Affection de longue durée ou congé de longue maladie
  - Extrait du décret 2020-1057 du 14 août 2020 (dispositions entrant en vigueur à compter du 1er novembre 2020) : L'année de recherche et la disponibilité pour étude et recherche présentant un intérêt général (accordé après 6 mois de fonctions effectives) sont prises en compte dans le calcul de l'ancienneté, dans la limite de deux ans. »
  - Extrait de l'arrêté du 2 septembre 2020 - Article 1 : « L'étudiant ayant effectué une FST voit son ancienneté augmentée du nombre de semestres validés. »

université PARIS-SACLAY | FACULTÉ DE MÉDECINE

Année 2025

Site Internet :

https://www.medecine.universite-paris-saclay.fr/formations/medecine-generale

Notes :

université
PARIS-SACLAY
FACULTÉ DE
MÉDECINE